



# COMMUNE DE MISSY

## Élection complémentaire à la Municipalité du 26 novembre 2023

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « n°1 » comprenant le nom de deux candidats, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que deux sièges sont à repourvoir,

#### PROCLAME QUE

**Madame Sophie QUILLET**, née le 08.10.1969, originaire de Missy (VD), domiciliée à la route de Carignan 35 à Missy, est **élue tacitement conseillère municipale** pour la fin de la législature 2021-2026.

**Monsieur Guy-Olivier JEUNET**, né le 28.02.1960, originaire de Missy (VD), domicilié à la route de St-Aubin 68 à Missy, est **élu tacitement conseiller municipal** pour la fin de la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 13 octobre 2023 de la Préfecture du district de la Broye-Vully, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin prévu le dimanche 26 novembre 2023.

Pour le Bureau électoral

La présidente :



La secrétaire :

Missy, le 30 octobre 2023